



Centre de tri-compostage en Haute-Yamaska : Le devis d'appel d'offres en préparation

2 octobre 2009 — Le Plan modifié de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Yamaska a récemment obtenu l'approbation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin que le traitement de la matière organique des déchets produits sur le territoire soit fait par un procédé de tri-compostage.

Cette étape étant maintenant franchie, et vu les nouvelles obligations de procéder par appel d'offres pour la réalisation du projet, la MRC de La Haute-Yamaska s'affaire maintenant à la préparation du devis technique requis pour lancer son appel d'offres. Comme le précise le préfet de la MRC de La Haute-Yamaska, M. Paul Sarrazin : « Le devis reprendra les grandes lignes du projet tel qu'il a été présenté à la population lors des consultations publiques de mars dernier. Les fournisseurs soumissionneront en sachant qu'ils auront à charge de financer, de construire et de gérer un centre de tri-compostage sur une période de 25 ans. La seule obligation pécuniaire de la MRC de La Haute-Yamaska envers le promoteur qui remportera l'appel d'offres sera de lui payer un montant forfaitaire pour chaque tonne de matières résiduelles qui seront traitées au centre de tri-compostage. »

Il est toujours de l'intention de la MRC que le centre de tri-compostage soit construit sur le terrain adjacent à la station d'épuration des eaux de la Ville de Granby et qu'il puisse traiter les boues usées de cette station, en plus des matières résiduelles générées par la population de La Haute-Yamaska.

Rappelons que la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* cible la mise en valeur d'un minimum de 60 % des matières résiduelles générées sur le territoire. Par l'utilisation du procédé de tri-compostage, la MRC de La Haute-Yamaska

compte favoriser l'atteinte d'un taux de mise en valeur de près de 100 % des matières compostables domestiques et de 90 % des ordures ménagères.

— 30 —

Source :
Pierre Michaud
Agent de communication
MRC de La Haute-Yamaska
450 777-1141 poste 242
pmichaud@haute-yamaska.ca

Pour information :
Paul Sarrazin
Préfet
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9975
psarrazin@haute-yamaska.ca